DÉCHETS : DE NOUVELLES COLONNES À SAINT-GEORGES DE LUZENÇON

Des colonnes aériennes pour recueillir les déchets sont implantées depuis le mardi 6 mai 2025 au lieu-dit « les Sagnes » à Saint-Georges de Luzençon. Ces colonnes vont remplacer les conteneurs collectifs. Ainsi le mode de collecte reste identique mais les contenants changent.

Published on 13 May 2025

La Communauté de communes assure la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble de ses
15 communes. Afin d'harmoniser et d'optimiser les différents modes de collecte sur le territoire, des colonnes aériennes **sont implantées depuis le mardi 6 mai 2025 au lieu-dit « les Sagnes » entre la RD 73 et la route communale de Craissac.**
Les habitants des hameaux ou lieu-dit Jarnac, Le Cluzel, Cabanous, Briadels, Bel Azile, Craissac, Luzençon et Ebrias sont concernés. Les habitants du hameau de Craissaguet pourront également se rendre à Saint-Georges de Luzençon.

Désormais, ces colonnes vont remplacer les conteneurs collectifs.
Ainsi le mode de collecte reste identique mais les contenants changent.

Ces colonnes peuvent recueillir trois types de déchets :

- les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) et les biodéchets (sacs orange)
- les emballages
- le verre.